

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 juin 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (79r)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 juin 1884, consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54468>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 juin 1884](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 40, rue de la Pépinière, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin s'excuse de son retard dans sa correspondance avec Tisserant « qui s'explique par ma répugnance à m'occuper de ces ennuyeuses affaires de procès ». Il lui retourne un mémoire avec des corrections de détail. Sur une nouvelle expertise. Sur les dommages et intérêts à demander à Boucher et Cie.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)
- [Sobirats, Nicolas Émile de \(1844-\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

St Jean

4

Mon cher Ami

Je suis bien en retard avec vous, c'est une négligence qui s'explique par ma répugnance à m'occuper de ces ennuyeuses affaires de procès - J'espère, néanmoins, que ce retard n'empêchera pas de faire le nécessaire pour que bonne défense soit accordée à mon affaire.

Le mémoire que je vous retourne m'en est une preuve si le trouve bien étudié dans tout son ensemble, j'ai indiqué quelques petites corrections que je vous prie d'excuser si vos observations ne sont pas encore imprimées, car je compte bien que j'aurai eu la faire distribuer à la cour.

Malgré ces vœux critiques des notes que je vous ai adressées un point que je dois avoir une certaine répugnance, car il peut encore y avoir nécessité d'une nouvelle expertise, ne comptez pas sur moi pour cela, je devrai céder, quelques uns pour la suivre si elle est ordonnée. Et enfin, où cette expertise aurait-elle lieu, ici, ou chez le boucher? Quand aux observations que vous me faites sur les dommages & intérêts qui ont été formulés ici, je les accepte de tout point et je m'en remets aux vœux de ma défense pour ne produire que ce qui est raisonnable et juste ou tout au moins ce qui paraîtra tel aux yeux des juges.

Entendez-vous donc au plus vite avec M^{rs} Pouillet pour sollicité pour que rien ne soit négligé.

Cordialement d'amitié

Eden

Monsieur Esnard avocat à la cour de Paris
rue de la République (Marey)